



Projet d'établissement

2021/2024

**« Lutter contre les inégalités sociales, se mobiliser sur l'ensemble du parcours des élèves »
Garantir l'équité entre les élèves et lutter contre les inégalités pour faire réussir tous les élèves.**

En lien avec le projet académique 2019-2022, en continuité avec les projets d'établissements antérieurs.

■ LES GRANDES ORIENTATIONS

■ LES AXES GÉNÉRAUX

■ LES LEVIERS

Un cadre de référence ayant pour finalité l'amélioration de l'action pédagogique, pour la réussite de chaque élève.

Dans l'esprit de ses grands axes, afin d'atteindre les objectifs fixés, des plans d'actions et d'activités annuels, utilisant au mieux les moyens alloués.

Annexes renouvelées chaque année scolaire, présentées et/ou votées par le Conseil d'Administration

- Projet pédagogique et utilisation des moyens
- Bilan pédagogique annuel
- Plan d'actions annuel
- Le parcours avenir
- L'éducation artistique et culturelle et le projet CDI
- Projet de Vie scolaire
- Programme d'actions du CESC
- Plan de formation Etablissement-Bassin
- Diagnostic de sécurité : DUER, PPMS
- Le plan numérique Numéric@
- Le projet de réussite éducative
- Les projets pédagogiques innovants (seconde, STMG, Classe passerelle)
- Le projet d'internat d'excellence du XXIème siècle
- Le projet international
- Le projet sport

■ ■ Introduction

Le lycée Albert Camus est un lycée général et technologique situé à Nîmes, avec une section tertiaire (STMG) et une section biotechnologique (STL). Il accueille aussi une section Bachibac (33 élèves/niveau). L'établissement est caractérisé par son parcours de langue, son offre en éducation physique et sportif et son implication dans le numérique (label 3 depuis 2015).

Le lycée propose quatre Sections de Technicien Supérieur du tertiaire (Assurance, Commerce International, Management Commercial Opérationnel, Négociation et Digitalisation de la Relation Client) ainsi qu'une licence professionnelle, en partenariat avec UNIMES et le BTS biotechnologies. 1480 élèves sont inscrits au lycée à la rentrée 2020 et 327 sont étudiants en post-baccalauréat soit 1807 élèves pour une capacité de 1600 (APAE).

L'internat possède une capacité d'accueil de 120 places dont 9 étaient labellisées internat d'excellence.

Le projet d'établissement 2020/2023 s'inscrit dans le contexte sanitaire du Covid qui a perturbé les apprentissages des élèves. Malgré la qualité de l'enseignement à distance dispensé par les enseignants, le temps scolaire des élèves, les évaluations ont été modifiées de façon importante. C'est aussi un projet qui se réalise dans le cadre de la réforme du lycée.

Il devra également répondre au défi de la modification importante de la carte scolaire liée à l'ouverture du nouveau lycée de Sommières en 2021.

Ce projet a été travaillé par l'ensemble de la communauté éducative depuis plus d'un an et il est le résultat d'une écriture collaborative de toutes les instances.

■ ■ Diagnostic

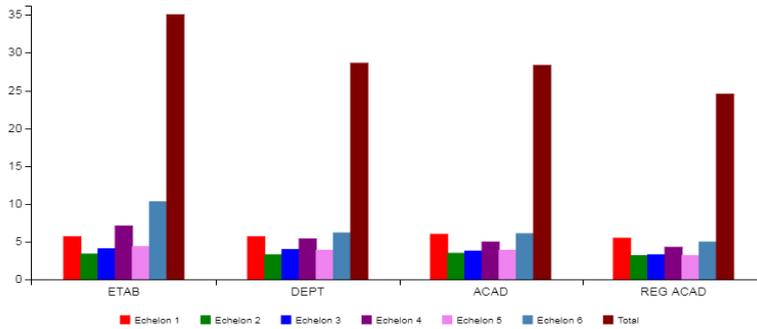
■ Une population scolaire caractérisée par une mixité importante pour un lycée uniquement général et technologique

Professions et Catégories Sociales regroupées des parents	Etab	Même secteur Aca	Même secteur Fra
Cadres supérieurs et enseignants	24.5	25,5	27.8
Cadres moyens	11.7	12.1	13.7
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	27.5	31,3	26,3
Ouvriers et inactifs	33,6	27.6	29.9
Non renseignée	2,7	3,4	2,4

Evolution du taux de boursiers en lycée depuis la rentrée 2015					
% de boursiers	2015	2016	2017	2018	2019
Etablissement	28.1	30.5	31.3	33.3	35.0
Département	24.8	26.2	26.9	27.7	28.6
Académie	24.2	25.9	26.9	27.6	28.3
Région				23.7	24.5

On observe une évolution de la population scolaire, le nombre de boursiers augmente pour devenir supérieur à la moyenne académique, le lycée se caractérise toujours par un déficit des classes moyennes, et une proportion importante des 2 catégories ouvriers inactifs employés et agriculteurs (63,8%) **et 18% d'élèves issus de QPV**. (Cet indicateur donne le pourcentage par établissement, des d'élèves résidant dans un Quartier Politique de la Ville)

En 2016-2017, le dispositif de classification des boursiers a évolué. Les « parts de bourse » ont progressivement été remplacées par les « échelons ». Ce processus s'est terminé en 2018-2019, première année pour laquelle tous les élèves ont pu être répartis par échelon. Le taux global de boursiers issu du précédent dispositif a été reporté pour les années antérieures.



% d'élèves résidant en QPV	2015	2016	2017	2018	2019
Etablissement	13.9		14.8	17.0	18.1
Dépt	8.2		8.7	8.9	9.3
Acad	6.8		7.3	7.5	7.8
France	6.4		7.2	7.4	7.6

Le Dispositif de Réussite Scolaire au Lycée a été mis en place (les vacances scolaires, le mercredi après midi, heure d'études) à partir de la rentrée 2015 pour continuer le programme plan espoir banlieue dont les financements ont été finis dont les effets ont été importants sur les performances du lycée. Le lycée bénéficie du dispositif des « Cordées de la Réussite » (2 cordées : une avec l'IEP d'Aix-Marseille, une avec Unîmes) et développe un partenariat en enseignement supérieur avec les universités, les IUT nîmois, et l'IEP d'Aix Marseille.

■ Des effectifs stabilisés mais une forte attractivité du lycée en relation avec les projets mis en œuvre

	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Total pré bac	1546	1560	1551	1512	1480
Total post bac	283	296	294	300	327
TOTAL	1829	1856	1845	1812	1807

Depuis le dernier projet d'établissement, les effectifs se sont stabilisés, du fait d'une modification de la carte scolaire (redéfinition de la zone de Quissac). On observe une tendance à la baisse des effectifs du pré bac liée aux données démographiques mais il n'y a pas de fuite d'élèves de la carte scolaire, le lycée restant attractif pour toutes les classes socioprofessionnelles. Les demandes pour les formations dérogatoires sont en augmentation.

L'accueil des élèves sportifs est favorisé au sein de l'établissement mais aussi à l'internat. Des accords sont établis avec les clubs concernés et le lycée accueille 1 pôle France (tennis de table féminin) et 2 pôles espoirs (tennis de table et handball). **61 élèves bénéficient de ce dispositif à la rentrée 2020.**

Des niveaux très inégaux à l'entrée en seconde

29% des élèves entrant en seconde présentent un niveau insuffisant pour les exigences attendues en 2GT, ce qui est nettement supérieur aux moyennes académiques et nationales.

▼ Distribution du niveau scolaire des élèves de 2nde GT - 2019 - 2021

	Etab	Public + Privé		
		Dépt	Acad	France Métro
Note < 9	28,7	26,6	25,0	22,9
9 ≤ Note < 11	21,9	23,7	23,5	23,0
11 ≤ Note < 13	21,9	22,8	22,5	23,0
Note ≥ 13	27,5	26,9	29,0	31,1
Total	100	100	100	100

■ Un encadrement à flux tendu et un déficit du nombre d'AED pour la population d'élèves par rapport aux autres établissements.

Le Pôle administratif du lycée avec **1780 élèves** à la rentrée 2015, est en flux tendu du fait des besoins de l'agence comptable et de la mutualisation : la gestion des élèves pré-bac a 2 postes (1 B et 1C), la gestion des élèves post bac a 1 poste C, le secrétariat de direction a 1 poste B. Il y a 1 poste B et 1 poste C pour assurer la gestion financière, matérielle et ressources humaines du lycée, avec un service hébergement important (cantine et cafétéria 800 repas/jour et un internat de 120 places).

Le pôle vie scolaire avec 13.5 ETP d'AED et 3 CPE est en difficulté pour assurer toutes ses missions : internat, suivi du postbac, suivi et orientation du pré bac. La montée en croissance des effectifs entre 2012 et 2015 n'a jamais été compensé par des postes d'AED malgré les caractéristiques de la population scolaire.

■ La montée en charge de l'agence comptable se fait au détriment du lycée

L'agence comptable du lycée assure le service de mutualisation pour le Gard en particulier pour les AED et une partie des AESH ,en plus de la gestion du lycée et de la comptabilité des établissements scolaires rattachés

La mutualisation gère 2 dispositifs : ECOLE OUVERTE aux parents pour le GARD et ECOLE OUVERTE aux enfants pour l'ensemble de l'ACADEMIE.

Pour l'ensemble de cette gestion ; 1 seul poste étant affecté sur ce service, 2 postes pris sur le lycée y sont affectés ainsi qu'un ETP.

■ Attractivité du lycée et une population d'enseignant mixte, confirmés et formés

Pourcentage d'ETP des personnels enseignants - 2020 - 2021	Etab	Même secteur		
		Dépt	Acad	France
Agrégés	28,5	25,5	24,6	27,1
Certifiés, PEPS	68,6	55,6	52,7	51,9
PLP	0	13,7	17,3	14,2
Autres titulaires	0,8	0,1	0,1	0,2
Non- titulaires	2,2	5,1	5,2	6,5

Date d'observation : 30 novembre N.

Age moyen des enseignants - 2020 - 2021	Etab	Même secteur		
		Dépt	Acad	France
Age moyen	49,0	48,0	48,2	46,2

Date d'observation : 30 novembre N.

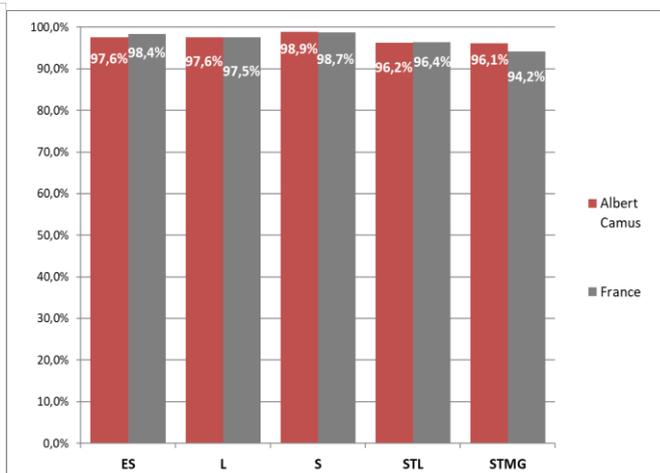
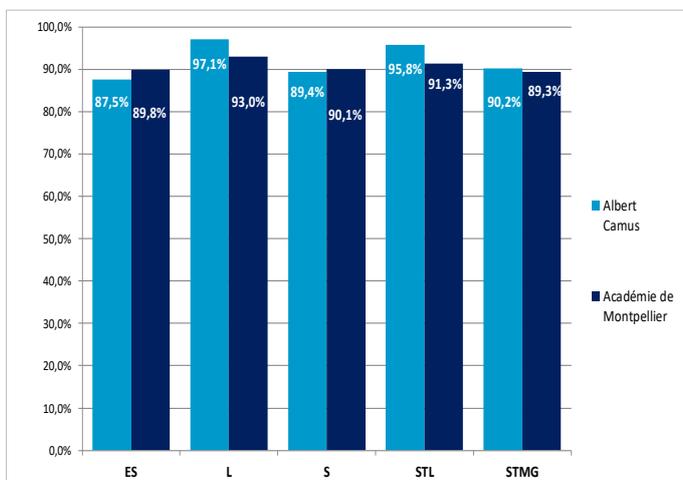
Ancienneté des enseignants dans l'établissement (en 4 classes) - 2020 - 2021	Etab	Même secteur		
		Dépt	Acad	France
Moins de 2 ans	14,1	21,5	20,3	22,3
De 2 à 5 ans	20,0	14,6	16,3	17,8
De 5 à 8 ans	23,0	13,8	18,2	17,1
Plus de 8 ans	43,0	50,1	45,2	42,7

66% des enseignants ont plus de 5 ans d'ancienneté avec une moyenne d'âge de 49 ans et une forte proportion d'agrégés pour un lycée sans classe préparatoire. Avec seulement 2.2% d'enseignants non titulaires, et 14% d'enseignants ayant moins de 2 ans d'ancienneté (essentiellement des enseignants stagiaires), la population enseignante est stable et confirmée. De nombreux enseignants ont des missions de formateurs, ou enseignent en supérieur.

■ Des résultats au baccalauréat dans la moyenne nationale

Résultats du baccalauréat par série (France, Albert Camus)
Session de juin 2019

Session de juin 2020

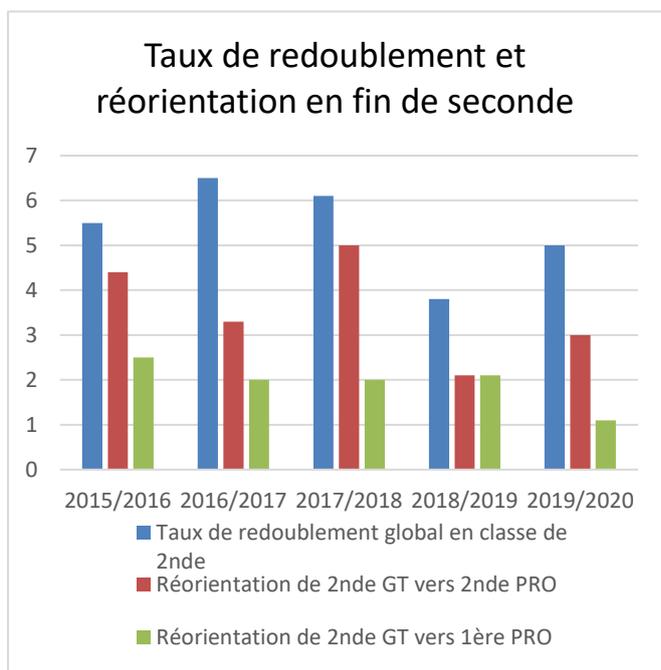


Taux de réussite au bac GT et valeurs ajoutées	2016	2017	2018	2019	2020
Taux de réussite - GENE	91	92	89	90	98
VA / GENE	-3	0	-4	-4	-1
Taux de réussite - STMG	84	88	80	90	97
VA / STMG	-3	+1	-2	+4	+1
Taux de réussite - STL	82	88	96	96	94
VA / STL	-12	-6	+6	+1	-4

Les résultats au baccalauréat sont en légère augmentation, le bac 2020 (bac « Covid ») étant non significatif pour la comparaison. Le lycée est dans la moyenne académique pour la voie générale. Les résultats de la voie technologique sont en augmentation.

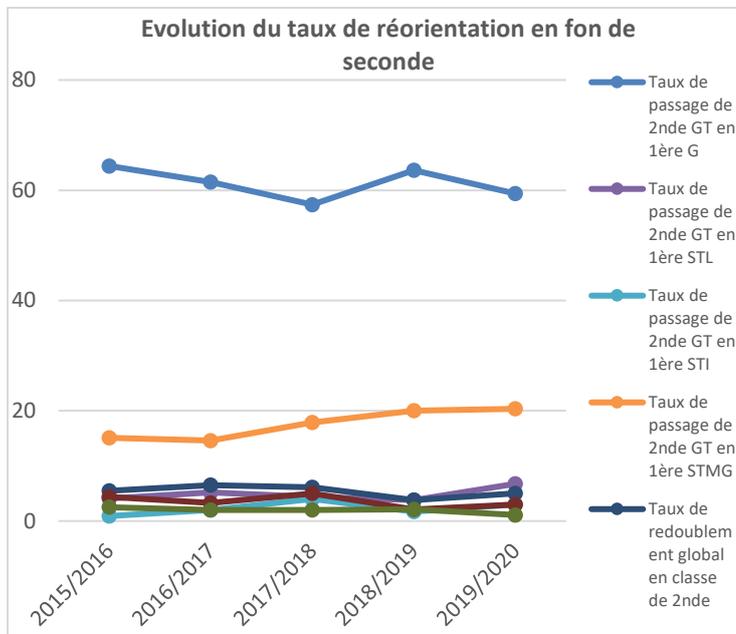
La valeur ajoutée du lycée pour l'ensemble des séries oscille autour de zéro, ceci est à corréliser au niveau d'entrée des élèves qui ne sont pas pris en compte pour cette étude.

■ Une orientation en fin de seconde montrant une évolution de la maîtrise du taux de redoublement et de réorientation



Le taux de redoublement en fin de seconde se stabilise entre 4% et 6%, en lien avec le niveau des élèves entrant en seconde. Ce taux reste au-dessus des moyennes académiques et nationales

La réorientation en voie professionnelle augmente, le niveau seconde avec le droit à l'erreur devient un palier d'orientation au lycée ce qui n'est pas le cas pour la France mais dans la moyenne départementale.



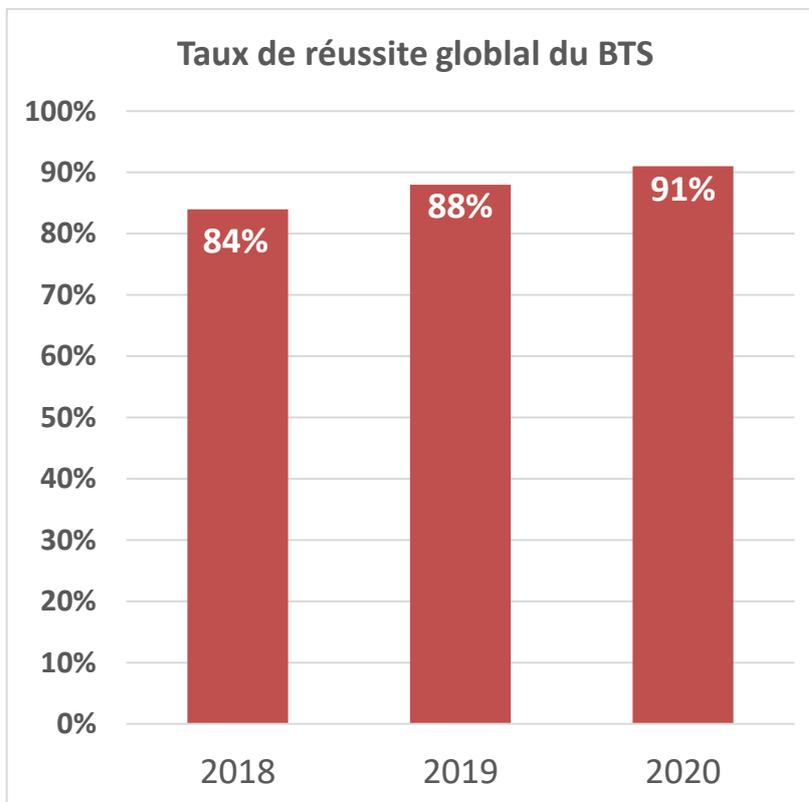
Suite à la réforme du lycée, le passage en 1^{ère} générale a augmenté la première année pour revenir à un taux similaire aux années antérieures en additionnant les 3 filières générales.

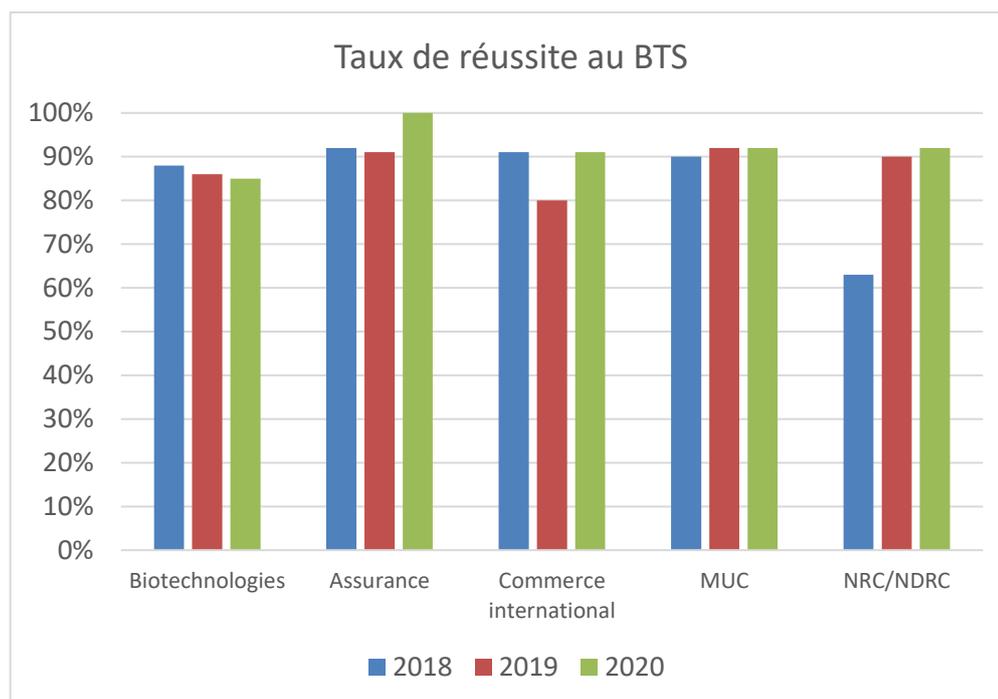
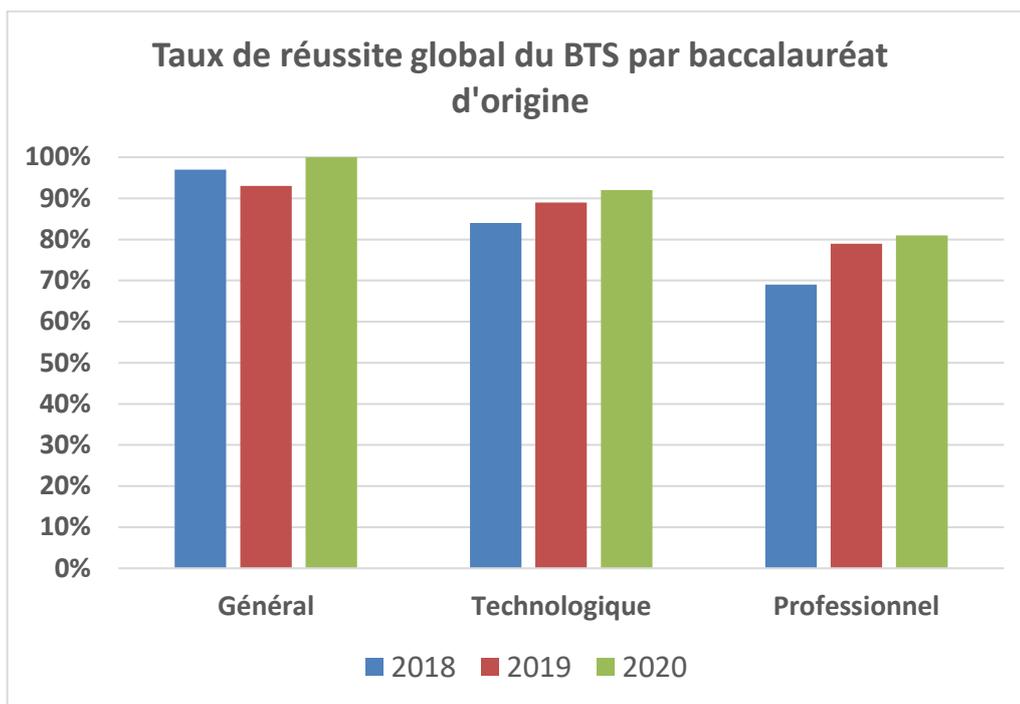
Le taux de passage en STMG et en STL et corrélativement en augmentation, par contre les filières ST2S et STI2D sont moins demandées que sur le Gard, l'académie et la France. C'est l'effet géographique et local qui impacte sur l'orientation en voie technologique.

De fait le taux d'accès de la 2^{nde} au bac est de 84%, montrant la réorientation et la poursuite d'étude en dehors du lycée mais en fait le taux d'accès de la 1^{ère} au bac est de 93% .

■ Des résultats au BTS en augmentation régulière

RESULTATS AU BTS DEPUIS 2018

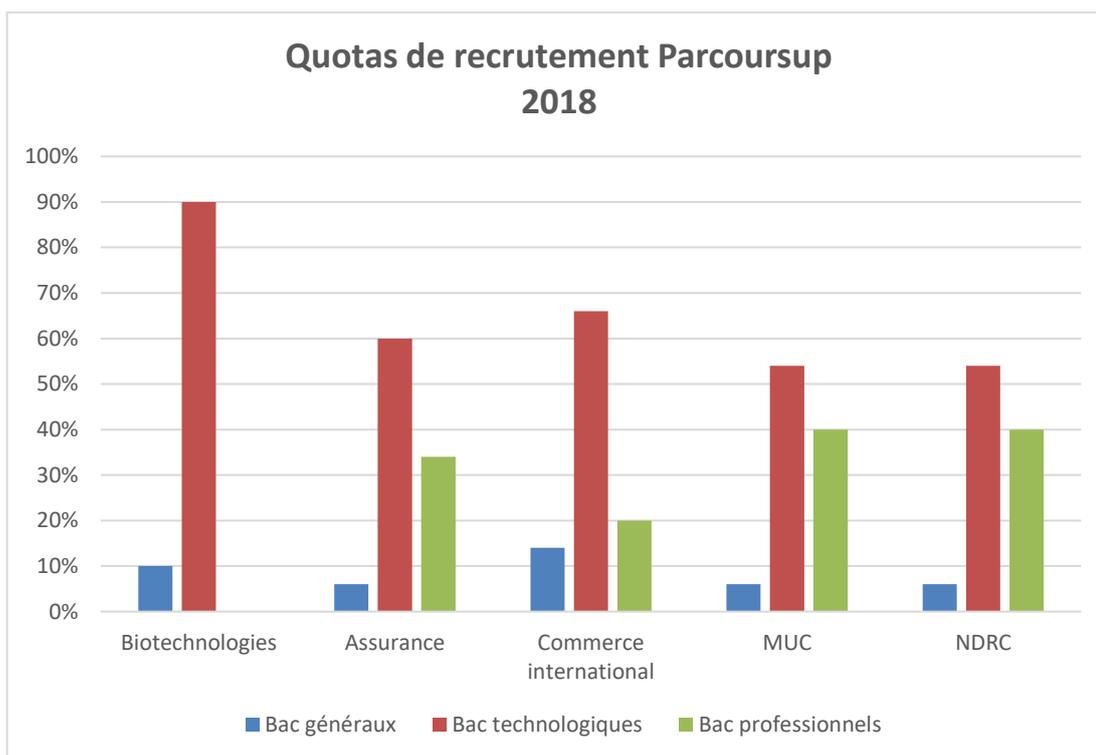




Le taux de réussite global du BTS a augmenté sensiblement depuis 2018. Il est toujours très au-dessus de la moyenne nationale de l'ensemble des formations (81.7 % en 2018 et 81.5% en 2019 – données APAE).

Le taux de réussite des étudiants issus de la voie professionnelle est inférieur d'environ 10 points par rapport à ceux issus de la voie technologique mais il convient de relever une amélioration constante depuis 2018.

■ Un recrutement en STS encadré par des quotas



Le recrutement des étudiants en 1^{ère} année est encadré par des quotas communiqués par le SAIO et répercutés dans les différents paramétrages de Parcoursup. Globalement, 40% de bacheliers professionnels doivent être accueillis dans les classes de STS. Depuis l'instauration de ces quotas le nombre de bacheliers de la voie générale a sensiblement diminué.

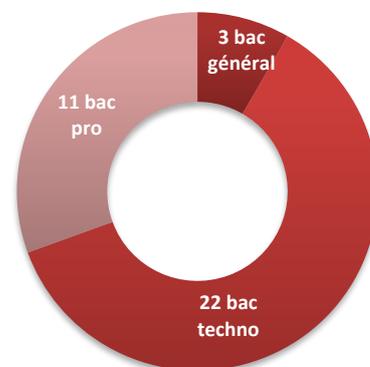
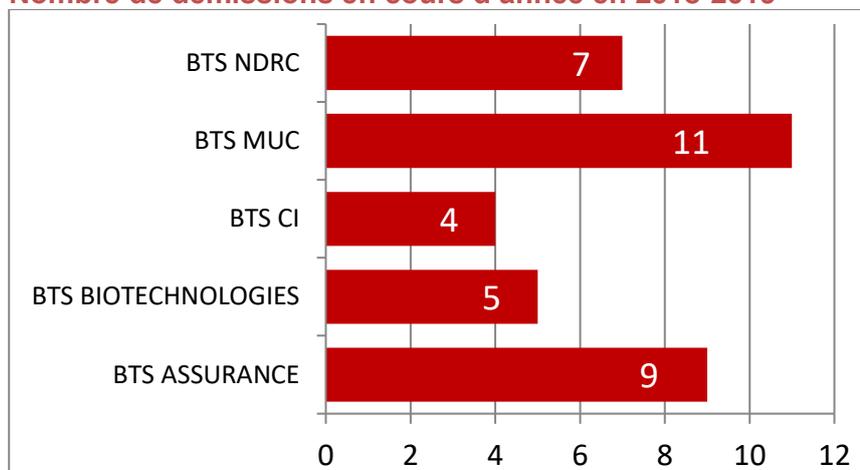
L'académie de Montpellier participe à l'expérimentation BAC PRO / BTS depuis la rentrée 2018-2019. Les élèves qui ont reçu un avis favorable de leur établissement d'origine ont un droit de suite dans Parcoursup (leurs vœux doivent obligatoirement être classés). Le recrutement des étudiants issus de la voie professionnelle a échappé partiellement aux commissions de sélection des vœux contrairement à d'autres académies. L'incohérence d'un nombre important d'avis favorables est relevée chaque année par les commissions de sélection, quelle que soit la spécialité.

La spécificité de certaines formations proposées au lycée Albert Camus permet d'assouplir les quotas. Nous avons en effet observé que certains bacheliers professionnels peuvent rencontrer des difficultés importantes en Commerce international (poids significatif des 2 langues vivantes dans la formation), Assurance (formation commerciale très technique et juridique) et en Biotechnologies. Il faut relever que pour le BTS Biotechnologies le SAIO n'impose pas de bacheliers professionnels dans le recrutement mais dans les faits, Parcoursup étant une application nationale, une place doit être réservée à un candidat de la voie professionnelle.

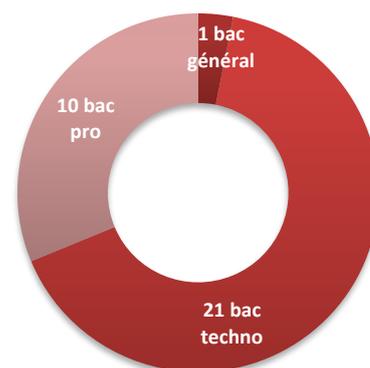
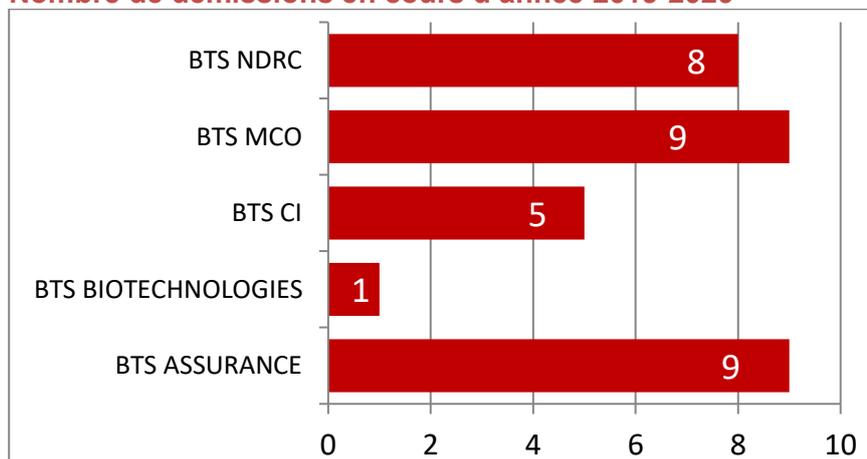
L'accueil de bacheliers professionnels plus nombreux a conduit, depuis plusieurs années, à travailler sur une meilleure intégration de ces étudiants (apprentissage, méthodes de travail...) et à développer la liaison BAC PRO /BTS avec les lycées Gaston Darboux (Nîmes) et Paul Langevin (Beaucaire).

■ Un décrochage qui reste important

Nombre de démissions en cours d'année en 2018-2019



Nombre de démissions en cours d'année 2019-2020



La capacité d'accueil de nos classe de STS 1^{ère} année est de 170. Un surbooking de 5 à 10% est effectué dans Parcoursup pour assurer la couverture de cette capacité d'accueil à chaque rentrée.

Les démissions précoces sont compensées en faisant appel aux listes d'attente de Parcoursup les 2 premières semaines de septembre jusqu'à la clôture de la procédure.

Le nombre de démissions jusqu'à la fin de l'année scolaire de 1^{ère} année représente un peu plus de 18%. Toutes les formations sont impactées. Ces démissions sont souvent la conclusion d'un absentéisme important durant l'année scolaire.

■ Bilan en lien avec les indicateurs

Points qui ont fait progresser les élèves	Les points à améliorer
<p>Les projets innovants en seconde, le speed dating PP seconde avec les collèges.</p> <p>Le projet de première STMG, les dédoublements (maths et français en seconde, philosophie en STMG ...) et les heures à effectifs réduits en spécialité</p> <p>Un accompagnement très individualisé</p> <p>Le soutien des élèves (mathématiques, français), l'école ouverte /vacances apprenantes</p> <p>Les projets interdisciplinaires</p> <p>Les projets pédagogiques et culturels (voyage, erasmus, sorties...) projet sur l'ouverture à l'international, l'intégration d'élèves étrangers dans les groupes classes le projet culturel et l'investissement des classes et des collèges.</p> <p>Diversité des parcours et maintien des options, des sections euro et de nombreuses DNL, des différentes langues enseignées, de l'ensemble des spécialités, de l'option biotechnologie.</p> <p>L'équipement des salles et l'utilisation du numérique</p> <p>Des équipes enseignantes motivées, autonomes et investies dans leur travail.</p> <p>Cohésion des équipes et lien entre vie scolaire/PP/infirmerie/AS.</p> <p>Le dispositif de sciences politiques à compter de la classe de première.</p> <p>La vie lycéenne et l'implication de la MDL et du CVL</p>	<p>Des classes à effectifs lourds en STMG, première et terminale (36 voire 37)</p> <p>Le suivi des élèves en première et terminale lié à la réforme du lycée et à l'éclatement du groupe classe</p> <p>Les difficultés techniques liées au numérique (WIFI) et les salles dédiées trop peu nombreuses (manque de place au lycée), des compétences numériques des élèves entrant en seconde faibles</p> <p>La liaison collège/lycée avortée malgré des tentatives</p> <p>L'organisation du tutorat</p> <p>La communication trop souvent dans l'urgence</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ entre parents et enseignant ➤ entre administration et enseignants ➤ entre structure post-bac et lycée <p>La communication en flux tendue, problème de communication et manque de visibilité sur ce qui se passe dans le lycée</p> <p>L'organisation des études</p> <p>La formation des enseignants (les dispositifs proposés par l'institution sont déconnectés des besoins)</p> <p>Absence de travail sur le développement durable</p> <p>Améliorer l'aide à l'orientation et ne pas faire tout supporter par les PP</p> <p>Des résultats stables mais pas de réel plus value observée</p>
LES ATOUTS	LES FREINS
<p>La mixité de l'établissement</p> <p>L'offre pédagogique variée et la diversité des parcours proposés</p> <p>Les 2 pôles d'excellence :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'ouverture à l'internationale, la présence d'élèves étrangers , erasmus ➤ Le projet sport <p>L'ensemble des projets culturels, linguistiques, artistiques (débats citoyens, Ecrans britanniques, Fête de la Science)</p> <p>Le nombre de DNL, ETLV SELO montre l'engagement transdisciplinaire</p> <p>La construction de projets disciplinaires</p> <p>La motivation et la disponibilité des équipes</p> <p>L'investissement des PP dans l'orientation</p> <p>LA réputation du lycée quelques soit les origines des familles. Forte attractivité</p> <p>Un climat scolaire serein</p> <p>Une bonne ambiance générale : entre collègues, avec les élèves. La convivialité et la solidarité au sein de l'équipe éducative.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Refonte de la carte scolaire liée à l'ouverture du lycée de Sommières et le risque de perte de mixité ➤ Pas de stratégies coordonnées pour un parcours de langues du collège au lycée en particulier pour l'arabe et l'italien, manque de visibilité sur le bassin des spécialités en langues ➤ Communication avec les collèges de l'offre du lycée en langues en particulier (DNL) ➤ Les années COVID et le stress des élèves ➤ L'effet de la pandémie sur les sorties et les échanges internationaux ➤ Les heures d'orientation en classe entière pour accompagner chaque élève ➤ Le manque de moyen pour développer l'inclusion ➤ Le changement de direction ➤ Instabilité de certaines équipes pédagogiques et disciplinaires ➤ Manque de temps pour les échanges. ➤ La visibilité des projets à améliorer et les bilans à tirer ➤ La nécessité de réfléchir au traitement de l'information à adresser aux élèves pour l'orientation (trier, hiérarchiser ...) ➤ S'appuyer davantage sur le « pool » d'enseignants DNL pour enrichir et valoriser l'orientation et la formation « langues » et manque de visibilité sur les DNL proposées (ex EPS)

La diversité croissante des élèves entrant en seconde au niveau de l'origine géographique, des collèges, des CSP et des résultats a été accentuée par la crise Covid et les difficultés d'orientation rencontrée en fin de 3^{ème}. Dans la continuité du précédent projet d'établissement, la réflexion pédagogique pour la mise en œuvre de projets innovants doit être accentuée, pour trouver de nouvelles approches et impacter toutes les disciplines, toutes les classes.

Le projet 2020/2023 va s'attacher à lever les freins repérés :

- Garder l'attractivité du lycée et sa mixité, facteur de réussite
- Accompagner chaque élève pour lutter contre les conséquences de la crise Covid
- Faire de la réforme du lycée un atout pour augmenter la plus-value du lycée
- Donner de la cohérence et favoriser l'interdisciplinarité

Les différentes stratégies mises en place pour accompagner le changement doivent être poursuivies et enrichies pour voir les effets sur l'amélioration des résultats du lycée :

- Augmentation de la plus-value du lycée et faire de la mixité un élément de réussite
- Développer les 2 axes d'excellence du lycée : le projet international (label lycée international) et le projet du Pôle d'excellence Education physique et sportive
- Diminution du taux de redoublement en seconde
- Une orientation ambitieuse en post-bac (augmentation du taux des élèves dans les filières d'excellence)
- Lutte contre le décrochage scolaire et orientation positive
- Accueil des bac pro en BTS et poursuite des bons résultats de BTS

■ ■ Axe 1

Accompagner les lycéens les plus fragiles : le projet de réussite éducative (axe 2 projet académique)

INDICATEURS

Taux de réussite aux examens, taux de redoublement,
Taux de réussite post bac

DIAGNOSTIC

La crise Covid a particulièrement touché les jeunes et les familles issus des quartiers politiques de la ville et/ou en situation précaire. Une paupérisation est observée et touche de plus en plus de familles. L'accompagnement familial n'a pu suppléer à l'enseignement à distance et aux difficultés rencontrées. Dans la continuité du travail effectué le nouveau projet d'établissement doit mener les réflexions pédagogiques pour :

- Transmettre les connaissances, les savoir-faire, les compétences pour préparer les jeunes qui nous sont confiés, donner aux jeunes les clés dont ils ont besoin pour leur permettre d'acquérir les nouvelles qualifications professionnelles indispensables pour le monde de demain.
- Améliorer l'équité scolaire et œuvrer pour une plus grande justice sociale.

LA CIBLE DU PROJET 2020 2023

- Augmentation des taux de réussite au baccalauréat (95% en série générale, 90% en série STMG, 100% en STL) et de la plus-value du lycée (+10).
- Baisse du taux de redoublement (6%) et augmentation de la réorientation dès la première année de seconde avec mise en œuvre de parcours passerelle.

■ ■ Levier 1

Poursuivre la réflexion pédagogique pour améliorer les résultats de tous : les projets pédagogiques innovants

INDICATEURS

Nombre de projets innovants, mutualisés
Taux de fréquentation dans les différents dispositifs de soutien

Dans le contexte de la réforme du lycée, l'autonomie de l'établissement a permis de concevoir de nouvelles organisations structurelles pour engager la transformation des pratiques pédagogiques, la période liée au Covid a montré la capacité des enseignants et des élèves à investir de nouvelles pratiques pédagogiques. L'enjeu des années à venir est de conforter ces diverses expériences qui ont montré leur pertinence, pour apporter une réelle plus-value et accompagner chaque lycéen vers la réussite. Les pistes à développer seront dans la continuité du précédent projet mais enrichies.

Développer le suivi individualisé des élèves grâce la mise en place de groupes à effectifs réduits sur des classes charnières en seconde (28) et en STMG (27)

- **En seconde, poursuivre le projet innovant qui permet :**
 - Un renforcement de la liaison collège/lycée : rencontres et Formation PP3 et PP 2^{nde}
 - Une prise en charge individualisée dans le cadre du tutorat et de soutien individualisé le mercredi après-midi et durant les vacances scolaires
 - Un suivi renforcé par le PP (méthodologie, orientation, soutien projet de classe), avec un temps dédié dans l'emploi du temps.
 - 1 heure de maths et 1 heure de français/quinzaine.

- **En classe de première STMG pour mettre en perspective de réussite des élèves qui arrivent dans cette section avec un handicap (niveau, comportement)**
 - Un suivi renforcé par le PP
 - Développer la pédagogie par projets
 - Rendre les élèves acteurs

Valoriser toutes les voies de formation en particulier les sections technologiques tertiaires de la première STMG aux BTS :

- Proposer des projets innovants disciplinaires et transversaux pour les séries STMG
- Intégrer les STMG dans le projet linguistique
- Accompagner l'accueil des bac pro en BTS
- Valoriser toutes les spécialités de STMG et de BTS

Mettre en place de nouvelles stratégies de réussite pour les élèves du cycle terminale en réponse au public accueilli et aux résultats aux examens.

- Améliorer les pratiques différenciées pour mettre en activité les élèves dans les heures en effectif allégé en particulier (langues, EDS, français).

Répondre aux publics à besoins éducatifs particuliers

- Mettre en application totale les dispositions de la loi du 11 février 2005 qui stipule que « l'école est ouverte à tous les enfants », donc aux enfants présentant un handicap.
- Favoriser, pour lutter contre la dyslexie et les TSL, les collaborations avec le personnel médical, paramédical et les familles et les équipes éducatives
- Mettre en place pour les E.N.A. en France des actions de soutien et de suivi particulier (heures de FLE, soutien complémentaire) et faire une offre de cours de FLE approfondi (passage B2/C1) aux élèves ex ENAA (n+1, n+2)

Donner un cadre pour la réussite

- Un emploi du temps individualisé : pour éviter la constitution de classe de niveau l'ensemble des options se retrouvent sur plusieurs classes. Un emploi du temps individualisé est mis en place permettant de répondre aux besoins de chaque élève.
- L'offre à la demande de cours supplémentaires faite dans le cadre du protocole de remplacement ou de l'utilisation des HSE de la DGH.
- L'organisation d'épreuves communes à tous les niveaux : devoirs communs en seconde (français maths, langues), une à deux épreuves de bac blanc en première et terminale, oraux de langues et en français et entraînement à la demande organisé le mercredi après-midi.

Agir au cœur de la classe

- Des expérimentations à mettre en œuvre avec l'utilisation des TICE, pédagogie inversée, pédagogie différenciée.

■ ■ Levier 2

Des dispositifs innovants au service de la réussite de chacun

INDICATEURS

Nombre d'élèves inscrits dans les dispositifs, suivi de cohorte et de résultats

A côté des heures d'enseignement dites classiques, le lycée propose depuis plusieurs années de nombreux dispositifs. Il s'agit de poursuivre cette politique en lui donnant plus de cohésion, en mettant en place un pilotage coordonné permettant un suivi de cohorte de la seconde à la terminale et en enrichissant l'offre.

Maintenir l'offre liée aux dispositifs pédagogiques particuliers

- Les vacances apprenantes et l'école ouverte :
 - L'école ouverte sur les vacances scolaires
 - Les stages de langues pendant les vacances
 - Le partenariat avec des associations et les collèges REP+ pour l'offre du mercredi après-midi.
- Intégrer dans une même démarche les 2 cordées de la réussite et le parcours d'excellence avec Unîmes
 - Créer de l'ambition chez les élèves REP+
 - Permettre une orientation pré et post bac cohérente et un suivi dans la construction du projet de l'élève
 - **Au niveau seconde** elle est intégrée dans le dispositif plus large du projet innovant du lycée en seconde, en relation étroite avec la liaison 3/2 et seconde /post bac. Elle vise à améliorer l'implication des élèves dans leur connaissance du post bac grâce au **partenariat important avec Unîmes**
 - **Poursuite en première et terminale** dans le cadre du projet d'orientation des élèves en partenariat avec l'IEP d'AIX Marseille pour acquérir les bases d'une culture générale approfondie dans un cadre basé sur le volontariat (à financer sur la DGH).

Rechercher de nouvelles opportunités pour accompagner vers l'excellence les lycéens les plus fragiles :

- Accompagner le projet de lycée partenaire de sciences Po Paris
- Développer le partenariat avec Polytechnique pour accueillir des élèves de première année
- Mettre en œuvre le projet d'internat d'excellence (cf. annexe)

Renforcer le pilotage des divers dispositifs :

- Mettre en place un comité de pilotage regroupant les différents pilotes des pôles
- Identifier chaque pôle (parcours d'excellence, IEP, internat d'excellence etc...) et son pilote, mettre en œuvre des fiches de poste et une méthodologie de suivi.

■ ■ Levier 3

L'éducation artistique et culturelle: un vecteur de réussite Agrandir l'horizon de l'élève par l'ouverture culturelle

INDICATEURS

Nombre d'actions entreprises, nombre d'élèves impactés

Le lycée Albert Camus est force de propositions dans le domaine de la culture (un projet EAC soutenu et renouvelé chaque année).

- Une exposition du FRAC et une résidence d'artiste
- Des lieux pour accueillir les différents événements culturels (salle d'exposition, de musique, de conférence, CDI)
- Une équipe d'enseignants ouverte sur la culture (les concours littéraires, ateliers théâtre, cinéma et patrimoine...)
- Un enseignement des arts plastiques qui offre aux élèves des moyens d'expression artistique et culturel.

Les actions culturelles du lycée favorisent la cohésion interne de la communauté éducative dans l'établissement :

- Lien social fondé sur une culture commune
- Egalité des chances face à l'offre culturelle
- La culture favorise les projets interdisciplinaires
- Favoriser la cohésion dans une vision humaniste de la culture

Les actions culturelles du lycée favorisent la compréhension du monde par la communauté éducative de l'établissement :

- L'approche des œuvres favorisent l'ouverture d'esprit sur le monde d'aujourd'hui.
- L'art aide à la prise de conscience des problèmes de notre environnement
- Lutte contre les discriminations sociales et le communautarisme.
- Ouverture d'esprit et cohésion sociale.

Développer et faire vivre le volet culturel voté en CA, visant à donner une véritable ouverture culturelle à chaque jeune et permettant par la même une égalité des chances pour tous.

- Elaborer chaque année un projet EAC impliquant de nombreux acteurs et la reconduction d'événementiels (mise en place d'une semaine des arts, exposition avec le FRAC, résidence d'artiste, représentation de l'atelier théâtre)
- Favoriser l'expression artistique des lycéens : développement d'une salle de musique, d'une salle d'exposition, financement d'une option arts plastiques sur la marge d'autonomie de la DGH, d'un atelier théâtre
- Travailler avec les documentalistes, utiliser le CDI comme lieu d'expositions, de conférences
- Créer des partenariats
- Contribuer au sein de l'établissement à faire connaître et comprendre le patrimoine et les œuvres artistiques qui se trouvent dans son environnement, dans une démarche d'ouverture vers la culture humaniste universelle
- Elaborer un projet langues anciennes porteur d'une valeur ajoutée culturelle et attractif
- Promouvoir les activités favorisant l'acquisition d'une solide culture scientifique
 - Semaine de la science
 - Projet scientifique interdisciplinaire
 - Partenariat avec des instituts de recherche, des universités, des entreprises

Élargir le champ d'actions de l'éducation artistique et culturelle :

- **dans le cadre des enseignements...**
 - Participer à des dispositifs spécifiques (Lycéens au cinéma, Rencontres d'écrivains, Ciné-justice, classe-œuvre...)
 - Faire participer les élèves au concours d'écriture dans le cadre des heures dédoublées ou des heures de soutien, école ouverte...
 - Concevoir et mettre en œuvre des sorties et voyages pédagogiques, conformes aux objectifs d'enseignement, et concourant à compléter la culture des élèves
- **dans le cadre de la vie scolaire...**
 - Permettre aux élèves d'accéder à des champs culturels variés
 - Programmer des projections de films en VO - Planifier des conférences de culture générale
 - Participer aux concours lecture
 - Proposer des dispositifs pédagogiques type Master class (*)
 - Relayer les informations auprès de la communauté éducative sur les manifestations et événements locaux.

Renforcer les liens avec les acteurs de la vie culturelle :

- Découvrir l'offre culturelle locale avec des partenariats à établir avec des acteurs locaux (services municipaux, médiathèques, Archives départementales, Mémorial de Colombey, Musées, associations, Office du tourisme ...).
- Planifier des sorties au théâtre et au cinéma, générer des habitudes de pratiques culturelles.
- Ouvrir le lycée aux intervenants extérieurs et aux publics intéressés : approcher les processus de création artistique dans le cadre de l'option théâtre, de l'atelier théâtre, de l'atelier écriture et d'autres ateliers artistiques... Faire du lycée un espace de culture ouvert au public extérieur. Artistes en résidence. Développer différents ateliers .

■ ■ Levier 4

Impliquer et responsabiliser l'ensemble des acteurs de la communauté éducative

INDICATEURS

Nombre de réunions des groupes, nombre de participants,
Production des outils

Le lycée Albert Camus a relevé le double défi du contrôle des effectifs, et d'une augmentation de ses performances dans un cadre budgétaire contraint tout en préservant la mixité sociale qui le caractérise et son attractivité. Seules la conduite du changement et la valorisation des initiatives pédagogiques au sein de l'EPLÉ peuvent contribuer avec efficacité à la réussite des élèves dans ce nouveau contexte, ces démarches sont entreprises depuis quelques d'années autour de 2 axes.

- Une gouvernance basée sur l'implication de tous par le biais de différents instances et groupes de travail,
- Une stratégie de communication développant les outils internes pour fédérer les équipes autour d'objectifs communs et y inclure les parents.

La formation des enseignants (axe 3 projet académique)

Parce que la qualité d'un système éducatif est très liée à la qualité professionnelle de ses personnels : prendre en compte les besoins des personnels ; construire un cadre de formation collective motivant par la création de communauté apprenante ; évaluer les formations.

Pour répondre à cet objectif, il faut élaborer un plan de formation répondant aux besoins de chacun et de l'établissement. Les pistes de ce plan sont :

- Inciter les personnels à s'engager dans la formation continue :
 - Définir les besoins en lien avec la réforme du lycée, et inciter chaque discipline à inscrire leur équipe au PAF
 - Définir les besoins particuliers du lycée et mettre en place des formations établissement :
 - Mettre en place des formations d'initiatives locales (FIL)
- Mettre en place des formations entre pairs au sein du lycée : création de communautés apprenantes :
 - Proposer aux pilotes de pôle des formations spécifiques soit par le PAF soit localement
 - Organiser des sessions inter catégorielles
 - Organiser des ateliers à la demande animés par les pilotes de pôles
- Evaluer les actions de formation
 - Développer une démarche d'autoévaluation à l'échelle individuelle et disciplinaire

Collaborer avec les parents

Innover dans la gouvernance

- Donner aux instances un rôle de formation et de copilotage pour mener à conduite du changement et l'autoévaluation du lycée.
- Proposer un organigramme fonctionnel du lycée mettant en évidence les nouvelles formes de gouvernance.
- Pour accompagner la conduite du changement, mettre en place un plan de communication efficace utilisant les différents canaux.

Communiquer

■ ■ Axe 2

2 pôles d'excellence pour donner de l'ambition à chaque lycéen

INDICATEURS

Nombre d'élèves inscrits dans les parcours linguistiques
Nombre d'élèves inscrits dans des échanges
Nombre de projets erasmus
Nombre d'enseignants formés et passant les certifications

En continuité du travail entrepris dans le cadre des 2 derniers projets d'établissement, le lycée Albert Camus affirme son identité autour de 2 pôles d'excellence qui de façon transversale permettent de répondre à l'objectif majeur de faire réussir chaque élève quel que soit son parcours, son origine et ses compétences. Ces 2 pôles sont à conforter et à mettre en œuvre de façon pérenne.

■ ■ Levier 1

Construire un projet linguistique ambitieux, identité de l'établissement : le pôle international

L'ouverture sur l'Europe et le monde permet de développer des compétences variées : communication dans une langue étrangère, valeurs citoyennes de tolérance et de compréhension mutuelle, compétences interculturelles, autonomie et confiance en soi, esprit d'initiative et d'entreprendre, compétences numériques.

La confrontation à des cultures européennes ou internationales, à des modes de vie différents, invite l'élève à s'interroger sur ses propres référents culturels, sur les ressemblances et les écarts qui existent avec les pays partenaires, sur ses droits et ses devoirs. L'expérience de l'élève d'ouverture à l'international favorise l'acquisition de l'autonomie, et le vivre ensemble, la capacité à reconnaître le pluralisme des opinions et le développement de l'estime de soi.

Accompagner nos élèves, *futurs citoyens responsables*

- **Offrir une carte des langues riches** : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol et italien
 - **Continuer à proposer sur les 3 niveaux pré-bac des LVB et C variées** : arabe, chinois et italien
 - **Proposer à tous des conditions d'enseignement des langues permettant un accompagnement individualisé**
 - Des effectifs allégés en LVA et LVB pour faciliter la prise de parole et l'interaction.
 - Le recours aux assistants de langues enseignées dans notre lycée.
 - **Valoriser les parcours linguistiques** par une attestation spécifique du lycée Albert Camus "CamusMob" attestant le parcours linguistique, européen et international de l'élève et la délivrance d'Europass pour chaque projet Erasmus +.
 - **Valoriser les compétences**: permettre à un plus grand nombre d'élèves et d'étudiants de passer les tests de certification des langues enseignées au lycée afin d'attester officiellement de leur niveau de langue. Favoriser les projets d'orientation nécessitant un niveau solide en langue

- **Les échanges en présentiel ou à distance doivent non seulement être maintenus mais aussi renforcés pour pouvoir proposer une mobilité à un plus grand nombre d'élèves.**

Le lycée Albert Camus a 6 projets Erasmus en cours. Il est impliqué dans de multiples échanges pérennes (1 en Angleterre, 1 en Chine, 2 en Espagne, 2 aux États-Unis, 1 en Italie et 1 aux Pays-Bas). En accord avec l'Institut français de Prague et celui de Suède, le lycée reçoit des jeunes Tchèques et Suédois pendant une année scolaire. Il permet également la mobilité des enseignants à l'échelle européenne. Il accueille des enseignants étrangers via le CIEP et enfin il scolarise des élèves de plusieurs nationalités chaque année par le biais de programmes privés. Il est engagé dans des projets eTwinning dans le cadre des projets Erasmus + ou non .

- **Poursuivre et encourager les projets et concours promouvant les valeurs européennes**

Le lycée Albert Camus s'engage activement dans des projets et concours qui permettent de promouvoir les valeurs européennes telles que :

- Concours Ecrits pour la fraternité (Association Ligue des droits de l'Homme)
- Participation au concours Euroscola organisé par le Parlement européen
- Concours Videodimath en DNL
- Débats citoyens
- Concours d'écriture Antonio Machado
- Partenariat avec les Ecrans Britanniques (master class).

- **Offrir des parcours d'excellence linguistique pour faire réussir tous les élèves**

La stratégie du lycée Albert Camus est d'offrir une expérience d'ouverture européenne et internationale à chaque élève et qui s'intègre dans un véritable parcours d'excellence.

- **Offrir à un plus grand nombre d'élèves la possibilité de suivre un enseignement dans une langue étrangère par le biais de parcours linguistiques bien identifiés :**

- Pérenniser la **section BACHIBAC** : La liaison avec les collèges doit être renforcée pour assurer un vivier d'élèves capables de suivre un double cursus. La cérémonie de remise des diplômes apporte un caractère solennel et permet un affichage sur le parcours.
- Pérenniser nos **SELO** pour ancrer notre stratégie d'ouverture à l'international et conserver l'identité de "lycée des langues" :

SELO Anglais filière générale (histoire géographie, enseignement scientifique, maths SVT)

SELO Espagnol filière générale

SELO Espagnol filière STMG

Et donner les moyens (structures par groupes allégés comme en LVA/LVB , horaires renforcés: 1H en LV et 1h en DNL soit 2 heures par niveau par groupe pour permettre aux élèves de la section de développer et renforcer les compétences linguistiques, Recruter en 2nde les élèves motivés et capables de suivre une DNL dans le cycle terminal suite aux conseils de classe du 1er et du 2ème trimestre).

- Développer **les parcours LLCE** : ouvrir le recrutement à des élèves n'ayant pas forcément un profil linguistique mais désirant progresser en vue d'une orientation dans le Supérieur nécessitant un niveau de langue solide. Avoir des effectifs allégés en anglais et en espagnol pour intégrer tous les élèves.

- **Développer de nouvelles offres**

- Permettez aux enseignants qui ont une certification d'enseigner leur discipline en LV éventuellement en enseignement de spécialité. Ces élèves obtiendraient une mention DNL sur le diplôme du baccalauréat. (Pas d'heures supplémentaires allouées en DNL ni de renforcement linguistique), en prenant appui sur l'expérimentation en EPS en seconde qui est enseigné en anglais pour les groupes d'euro.
- Offrir aux élèves qui n'auraient pas suivi l'enseignement la possibilité d'entrer en SELO ou de suivre une DNL en Terminale car ces enseignements sont pris en compte pour l'évaluation chiffrée annuelle au baccalauréat.

- Proposer une section angloaméricaine
- Proposer une section ESABAC

Intégrer le pôle international dans tous les axes de développement mis en place au cours de la période

➤ **S'appuyer sur le pôle international pour un lycée collaboratif**

- Renforcer le rôle du comité de pilotage composé d'un membre du personnel de direction, du DDFPT, de l'intendant du lycée, du référent de l'Intendance, des deux ERAEI. Il fait le lien entre les porteurs de projets et la communauté éducative.
- S'appuyer sur les missions des ERAEI : accompagnement, conseils, soutien aux porteurs de projets, mise à disposition des outils pour le montage et la gestion des projets.
- Renforcer et faciliter la liaison entre les personnels d'enseignement et de l'intendance
- Impulser des projets qui engagent des équipes pédagogiques plutôt que des individus
- Favoriser la formation des personnels (projets Erasmus K1, certifications en LV, formation des équipes à l'utilisation de la plateforme eTwinning...)

Permettre à tous les personnels de faire une mobilité pour enrichir leur parcours professionnel, renouveler

➤ **Améliorer la communication externe**

- Maintenir et encourager les événements fédérateurs : Erasmus Days, semaine des langues pour valoriser et disséminer les projets d'ouverture à l'international
- Améliorer l'accueil des délégations et groupes étrangers pour renforcer l'image internationale du lycée à l'échelle du bassin ou de l'académie.
- Renforcer la communication avec les familles pour permettre de lever les appréhensions concernant les mobilités à l'étranger et pour mieux prendre en compte le retour des familles sur la mobilité
- Rédiger une charte simplifiée pour l'accueil des correspondants par les familles afin d'accroître l'offre d'accueil.

➤ **Développer des projets pour un lycée innovant et éco-responsable**

- **continuer les échanges malgré les crises sanitaires**
 - **Accroître les échanges à distance** : Développer les projets eTwinning et les mobilités virtuelles.
 - **Accroître les mobilités extra-scolaires quand la mobilité d'un groupe est compliquée.**
- Monter des projets Erasmus CA 229 : les + de 14 ans peuvent suivre une partie de la scolarité dans un lycée européen (séjours de 2 à 12 mois).
- Développer nos partenariats avec les lycées étrangers pour des mobilités individuelles.
- planifier les mobilités et les évaluations institutionnelles afin qu'elles soient complémentaires, c'est-à-dire intégrées dans le parcours d'excellence de l'élève et non mises en concurrence.
- La souplesse offerte par le contrôle continu permet ainsi de facto de dispenser l'élève d'une partie des évaluations qu'il ne peut pas passer en raison d'un séjour à l'étranger (cf. Note de service relative aux modalités d'organisation du contrôle continu).
- **Développer l'utilisation des outils numériques**
 - S'appuyer sur les enseignants de LV formés aux TICE pour généraliser les pratiques numériques.
 - Utiliser les plateformes européennes de type eTwinning pour développer les compétences numériques des élèves et des enseignants.
 - Intégrer les travaux réalisés durant ou à l'issue des projets dans le parcours de formation numérique.
- **Poursuivre les projets européens d'éducation à l'environnement** : Sensibiliser la communauté éducative aux problèmes environnementaux par des projets à ouverture internationale de type Erasmus tels les projets "Green Energy" et "Gestion de l'eau" et eTwinning.

■ ■ Levier 2

Le pôle éducation aux sports

Le lycée Albert Camus a mis en place depuis plusieurs années une politique volontariste pour permettre aux jeunes inscrits dans des parcours sportifs exigeant, de suivre une scolarité de qualité et adapté à leur besoins. L'objectif maintenant est de s'appuyer sur ces acquis pour proposer le nouveau projet EPS et faire du pôle sportif un axe d'excellence du lycée

Favoriser la réussite de tous et de chacun et permettre à l'élève d'élaborer un projet personnel d'apprentissage

- **Proposer à chaque niveau de classe une formation adaptée et diversifier les offres pédagogiques**
 - Au Niveau seconde permettre aux élèves de s'éprouver sur de nouvelles activités telles que les pratiques d'entretien de soi (muscultation) spécifiques aux lycéens, de tester et déterminer son niveau de pratique et de se déterminer dans un choix de menu pour la 1^{ère} et terminale. Au niveau 1^{ère}, 70% des élèves devraient avoir maîtrisé le niveau 4 et renforcement des acquisitions pour ceux n'ayant pas atteint le niveau 4. Au niveau terminale, 80% des élèves maîtrisent les acquisitions de niveau et les utilisent de façon optimale.
 - Permettre d'acquérir certaines compétences préalables et d'aborder avec lucidité le cursus Staps et les métiers du sport. Soit au travers de l'EDS EPPCS (expérimental en 2021), soit via l'option facultative EPS qui est conçue pour valoriser également leur projet d'orientation. L'EDS EPPCS est structuré en cohérence avec les différents cursus proposés au sein des STAPS de la région (Nîmes, Montpellier, Avignon...)

- **Favoriser la pratique sportive de tous**
 - Développer l'AS (cf. projet d'AS)
 - Prendre en compte les besoins et envies des élèves dans le choix des activités.
 - Étendre les horaires en dehors du mercredi après-midi sur les créneaux du midi et de fin de cours (proposer notamment l'accès à la salle de muscultation)
 - Proposer la formation d'arbitre à des jeunes motivés
 - Proposer dans le cadre des internats du XXI^{ème} siècle, un internat à thématique olympique permettant de leur proposer la pratique d'activités diverses. L'internat « résidence Olympique » favorise ainsi la mixité des publics accueillis à l'internat, propose un suivi particulier des sportifs et valorise leur présence auprès de tous les internes.
 - Inscription d'office de tous les internes grâce à l'aide (Carte Jeune) de la Région Occitanie et présentation des différentes activités sportives proposées en partenariat avec les clubs et l'A.S. du lycée.
 - Répondre à la demande d'activités physiques et sportives, des internes et mettre en place des créneaux sur la partie temps libre, encadrées par des professeurs ou des entraîneurs bénévoles des clubs inscrits comme membre de l'AS, ou par des AED qui sont recrutés sur leurs compétences sportives (validation de ces entraîneurs par les enseignants d'EPS).
 - Accès au « city stade » avec équipement pour sports d'extérieur tels le volley, basket, foot... (éclairage à prévoir selon la saison).

- **Postuler au Label « GENERATION 2024 » :**
 - Dans le cadre de ce partenariat et en lien avec leur pratiques les élèves sont sollicités pour participer, voire cocréer, des actions particulières.
 - Organiser avec les sportifs en club une activité pour l'ensemble des élèves du lycée dans le cadre du programme génération 2024.

Proposer des parcours scolaires aménagés (Sportifs de Haut Niveau et Conventions Comités et Clubs partenaires)

le lycée a passé des accords avec des clubs nîmois (basket féminin et masculin, handball féminin et masculin, natation, foot féminin, escrime, gymnastique) qui préparent des jeunes aux compétitions de niveau régional, national voir international. Le lycée accueille de plus le pôle France tennis de table et les pôles espoir tennis de table et handball.

Il s'agit de permettre aux jeunes sportifs Gardois de trouver un cadre d'enseignement leur permettant de concilier avec le plus de chances possibles de réussite leur études et leur parcours sportif d'excellence.

➤ **Mettre en place un suivi avec les partenaires (Structures fédérales, Clubs, ...)**

- Mandater un professeur d'E.P.S. pour gérer les relations avec ces structures et le suivi scolaire des élèves concernés. Il est par ailleurs professeur principal de la classe de 2^{nde} à horaires aménagés les accueillant.
- Intégrer les entraîneurs dans le suivi pédagogique des élèves ; ils sont sollicités pour participer aux conseils de classe, les résultats scolaires leur sont communiqués.
- Mettre à disposition des clubs des salles de sport (gymnase et salle de musculation) en lien avec l'équipe d'EPS, ainsi qu'avec l'Association sportive (UNSS) aux clubs.
- Intégrer les sportifs et leurs entraîneurs dans les activités de l'UNSS pour participer aux différentes compétitions UNSS (Tennis de table (nombreuses participations aux CF Excellence et une qualification lors des Championnats de monde Scolaires à MALTE en 2018, Basket-ball (Deux ¼ de finale aux CF pour l'équipe féminine en 2018 et interacadémiques pour l'équipe masculine).

➤ **Donner un cadre adapté aux élèves sportifs des clubs et prendre en charge leur suivi pédagogique**

- Proposer des Aménagements horaires
 - Mettre en place une classe de seconde à horaire aménagé avec un projet spécifique porté par des enseignants volontaires permettant une attention particulière est demandée au niveau des aménagements pédagogiques (absences régulières lors de stages ou compétitions...).
 - Une autre classe de 2^{nde} est également majoritairement composée de sportifs, inscrits eux en option facultative E.P.S. Elle peut également accueillir les sportifs sous convention n'ayant pas besoin d'adaptations horaires.

➤ Une attention particulière est également menée en « A.P. Orientation » par les professeurs principaux (E.P.S.) de ces 2 classes, au regard de leur projet sportif et des métiers du sport notamment à travers un partenariat fort avec les STAPS de Nîmes.

- des plages horaires sont également libérées pour les élèves de première et terminale. Cependant, depuis la réforme du lycée 2019 instaurant les E.D.S. (Enseignements de Spécialité), ces aménagements sont devenus très difficiles.
- Permettre une meilleure adaptation des horaires aménagés des sportifs intensifs ou de Haut Niveau. Les S.H.N peuvent être partiellement exemptés d'une partie de l'enseignement. Proposer des aménagements de scolarité au cas par cas aux élèves SHN comme les pongistes (POLE FRANCE féminin et POLE ESPOIR).

➤ **Proposer un internat d'excellence à vocation olympique**

Les élèves accueillis dans ce cadre sont prioritaires à l'internat, des aménagements propres leur sont proposés (horaires d'entrée et de sortie en cohérence avec leurs entraînements et un suivi scolaire est mis en place (emploi d'un service civique pour les accompagner dans leur scolarité et l'aide aux devoirs)

- Des horaires d'internat aménagés en fonction de leurs emplois du temps, variables selon les sections sportives, les horaires d'entraînement et les emplois du temps.
- Mettre en place un programme de travail avec le sportif, l'entraîneur et la famille intégrant des études intégrées dans l'emploi du temps des sportifs sur les temps externat et internat. Ces études et cette coordination étant suivi par un AED et un service civique référent assurant le lien avec les professeurs principaux de ces élèves.

■ ■ Axe 3

Un projet d'orientation concertée pour accompagner chaque lycéen dans son projet

INDICATEURS

Taux de redoublement, taux de réorientation, données APB
Taux d'orientation, taux de redoublement. Orientation des filles
Taux d'orientation en série technologique

Diagnostic :

Le volet orientation du précédent projet d'établissement a donné des résultats (baisse du taux de redoublement) qui sont à consolider par la mise en œuvre de nouvelles pistes en particulier dans le cadre de la réforme du lycée et du parcours avenir qui propose une continuité de la seconde à la terminale. Les points de vigilance sont les suivants :

- La diversité des élèves entrant en seconde au niveau de l'origine géographique, des collèges, des CSP
- Des résultats fin de troisième et au DNB insuffisant : 40% des élèves ont moins de 10 en maths et français à l'entrée au lycée
- Un défaut d'orientation en voie professionnelle à l'issue de la 3^{ème} : difficulté de mettre en œuvre l'orientation positive au collège, passage « forcé » par les familles .
- Un taux de réussite au bac faiblement corrélé aux origines des élèves et un suivi de cohorte des élèves de seconde montrant un résultat au bac supérieur au moyenne académique et national.
- Une difficulté à fournir un travail personnel de qualité conséquent pour un certain nombre d'élèves (accès à l'autonomie)
- Une difficulté à s'engager et s'impliquer dans une démarche d'orientation positive basée sur le « volontariat »

CIBLE DU PROJET 2020-2023

Diminution du décrochage scolaire : Viser le zéro % de sortie du système scolaire

Taux d'accueil des bacs pro en BTS (30%)

Taux d'accueil en IUT des bacs technologiques : 20%

Augmentation de l'orientation en voie STI2D : viser 5% des secondes

■ ■ Levier 1

Développer une éducation à l'orientation pour un parcours choisi par chacun

A l'issu du collège, les jeunes n'ont pas un projet d'orientation encore bien construit et il leur manque souvent la motivation nécessaire pour fournir le travail attendu au lycée. Bien qu'ils aient acquis les compétences pour suivre au lycée la seconde générale et technologique reste une classe difficile, le parcours avenir doit permettre une éducation à l'orientation de la seconde à la terminale adaptée à chacun permettant de palier aux conséquences des deux années de la crise Covid et lutter contre le décrochage et l'absentéisme scolaire.

Donner un cadre à l'orientation pour mettre en place un suivi individualisé des élèves dans la construction de leur projet

- **Construire un parcours d'orientation individualisée pour chaque jeune du lycée : Le parcours Avenir dans le cadre de la réforme du lycée et des 52 heures dues à l'élève**
 - Des actions ciblées à chaque niveau de la scolarité
 - Un porte folio personnel en liaison avec celui mis en place au collège : FOLIOS
 - Des programmes personnalisés de stages basés sur le volontariat de l'élève en lien avec son projet
 - Travailler les liaisons collège/lycée et lycée /supérieur (Cordées de la réussite)
 - Valoriser les séries technologiques et travailler en réseau sur Nîmes
- **Innover dans l'utilisation des moyens alloués pour faciliter la mise en œuvre du parcours avenir**
 - Redéfinir le temps scolaire :
 - Donner un temps officiel dédié au suivi et à l'orientation dans les emplois du temps (1h/qz) (une partie dans la DGH l'autre en HSE)
 - Banaliser de 2 heures sur le temps méridien pour permettre réunions conférences etc. ...
 - Mettre en place des stages : stage pendant les vacances scolaire ; soit école ouverte (remédiation, remobilisation en fonction du choix de l'élève en 1^{ère} et terminale) soit stage pendant les vacances en première terminale sur demande
 - Organiser la semaine 1 de l'orientation
 - Conforter et améliorer les structures et dispositifs existant
 - Le projet de seconde et de STMG
 - Le parcours de réussite éducative
- **Faire des conseils de classe** des « conseils d'orientation ». Les résultats de chaque élève sont mis en relation avec leur souhait d'orientation, et permettent une mise en place de suivi (entretien avec le PsyEn, tutorat, programme de remédiation, rencontre avec les familles.) et de remédiation pour aider le jeune à réaliser son projet.
- **Développer la motivation** des élèves en travaillant sur leur ambition en particulier sur celle des jeunes filles.

Prévenir le décrochage et l'absentéisme scolaire

Le décrochage concerne en priorité des élèves redoublants en seconde ou en décrochage scolaire en première et terminale. Un travail de prise en charge de ces décrocheurs est mis en place depuis 1 an et commence à donner des résultats. Par contre le taux d'absentéisme général est important, en augmentation sur les dernières années, et surtout les motifs d'absences et les justificatifs sont peu fournis. Une attention particulière devra être faite suite aux deux années de la crise Covid pour accompagner le retour en présentiel de tous les élèves.

- Mener une politique de remobilisation des élèves décrocheurs

- Par la mise en place de parcours individuels adaptés pour construire un projet d'orientation.
 - Par du tutorat essentiellement en seconde
 - Par un travail en partenariat avec les différents acteurs (services sociaux, service d'orientation, maison des adolescents, etc.) et les structures existantes (micro lycée, formation continue)
 - Par un travail avec les familles
- Mettre en place un protocole de suivi de l'absentéisme pour détecter les premiers signes de décrochage :
- Assurer une meilleure communication sur l'emploi du temps et ses modifications.
 - Nommer des référents en vie scolaire par niveau et assurer le suivi des motifs d'absences
 - Prévenir régulièrement les familles en multipliant les canaux d'informations (ENT mais aussi courrier)
 - Mettre en place des tableaux de bord fiables
- Apporter une aide spécifique aux élèves en difficulté d'apprentissage
- Travail régulier des PP avec les élèves repérés en difficulté scolaire
 - Mise en place de protocole de suivi des TSL (PAP)
- Former en établissement les équipes
- pour apprendre à gérer les élèves différents
 - pour repérer les signes de décrochage
- Assurer un suivi en équipe inter catégorielle
- Mettre en place le groupe GPDS
 - Tenir régulièrement (1/mois et par niveau) une équipe de suivi regroupant personnel de direction, infirmières, assistante sociale, conseiller psychologue, CPE

■ ■ Levier 2

Faire évoluer les missions des acteurs pour faire du lycée un système apprenant et coopérant

Compte tenu du nombre de divisions, la stabilité du corps enseignants, aujourd'hui 80% des enseignants ont été professeurs principaux dans les 5 dernières années et sont sensibilisés à l'approche orientante mise en place au lycée au cours du dernier projet d'établissement. Il s'agit maintenant de conforter les acquis et de favoriser la mise en œuvre d'outils et de pratiques facilitant le travail de tous les acteurs de la communauté éducative qui doivent coopérer chacun dans le respect de leur autonomie .

- **Mobiliser tous les personnels autour de l'élève en acceptant l'évolution du rôle de chacun**
 - Définir un pilotage concerté et connu de tous
 - Une équipe par niveau Personnel de direction/CPE assurant le suivi élèves, PP parents avec une forte implication (réunions d'information)
 - Travail en concertation des P.P avec les conseillers d'orientation psychologue et les CPE
 - Réunions des P.P avec la CPE, le personnel de direction
 - Renforcer la mission du professeur principal
 - Une feuille de mission du professeur principal impliquant la construction d'un parcours d'orientation sur l'année
 - Un accompagnement renforcé des PP :
 - Réunion une fois /trimestre pour élaborer et ajuster le plan d'action plus la réunion à la prérentrée et le bilan à la fin de l'année
 - Mutualisation entre PP à chaque niveau (cours ENT en seconde) avec un « leader » reconnu, échange entre PP.
 - Une formation spécifique des PP dans le cadre du PFE
 - Par les PsyEn en interne
 - Une journée coconstruite avec le réseau et l'université
 - Renforcer le rôle central des CPE dans l'accompagnement de l'élève et de sa famille
 - Prise en charge du suivi des réorientations, du droit à l'erreur, du décrochage
 - Assurer la coordination entre les acteurs PP/élèves/famille/ PsyEn (élaboration de PAFI par exemple)
 - Renforcer le rôle des professeurs documentalistes
 - Centralisation de toutes les informations sur les formations (correspondant ONISEP, kiosque, espace de recherche, informations sur les salons etc...)
 - Mise en place d'espace d'accueil pour les élèves et les familles et les enseignants
 - Organisation des séances à la demande des PP
- **Intégrer les parents à la démarche d'orientation**
 - Organiser des soirées orientation animées par la proviseure avec les parents de chaque niveau pour présenter les objectifs de chaque niveau et les plans d'actions
 - Mettre en place des réunions parents professeurs à tous les niveaux
 - Faire une remise de bulletin pour les élèves
 - Former les parents délégués et renforcer leur rôle au sein des conseils de classe
 - **Le projet Alliance éducative**
- **Donner du temps et des espaces de rencontre pour l'ensemble des acteurs**
 - Exploiter les instances existantes pour en faire des lieux d'échanges autour de l'orientation (conseil pédagogique , dans les réunions de PP par niveau, groupe de pilotage, conseil d'enseignement, conseil de classe...)
 - Elaborer un plan de formation pour tous les enseignants (connaissance du postbac, connaissance des attendus, travail sur les compétences attendues etc...)

■ ■ Levier 3

Poursuivre et enrichir la coopération avec les partenaires

INDICATEURS

Nombre de parcours en réseau, nombre de bacheliers professionnels en BTS, nombre d'entrées en IUT des séries technologiques

Le lycée est ancré dans son territoire et développe des relations importantes avec l'ensemble des partenaires. Le nouveau projet d'établissement doit permettre de répondre aux évolutions sociétales et favoriser les interfaces de dialogue et les conventions.

Une interaction importante avec les acteurs de proximité

- **Être acteur et force de proposition au sein des différentes instances**
 - dans le réseau de lycée
 - Coordonner les actions d'orientation en lien avec la présence de l'IEN IO : semaine de l'orientation, salon de Nîmes, choix des EDS,
 - Mutualiser des EDS rares, des calendrier commun de l'orientation, etc...
 - au niveau du BEFI
 - Participer aux groupes de travail sur le décrochage avec directeur CIO, échanges sur les cartes de formation et les attendus.
 - Organiser des rencontres annuelles des principaux des collèges de secteur pour expliciter la politique du lycée, les réformes et échanger sur leur stratégie
 - Organiser de formation PP3eme/PP 2^{nde} (essai de la liaison avec folios)
 - Avec l'enseignement supérieur
 - Rencontrer régulièrement les acteurs universitaires
 - Unîmes : organisation des semaines de l'orientation, des journées de formation, de la corde de la réussite, projet Kompass
 - Journée IUT sur le lycée,
 - Organiser des Immersion en BTS, en classes préparatoires
 - Développer les rencontres avec les écoles du supérieur
- **Valoriser et faire découvrir l'ensemble des voies technologiques**
 - Travail en réseau d'établissement et organisation de mini stages
 - Donner de l'ambition aux bacheliers technologiques pour poursuivre dans l'enseignement supérieur (IUT en particulier)
 - Proposer des parcours de réussite post bac (ouverture d'une classe préparatoire pour les STMG ou STL).

Une éducation au monde économique et professionnel avec les entreprises

- Organiser des rencontres régulières avec des professionnels et chercher de nouvelles pistes de travail
 - Organiser des évènements (ex Forum FACE Gard), Tables rondes
 - Visiter des entreprises
Organisation de rencontres et débat pour les jeunes
- Être membre actif du CLEE de Nîmes et enrichir les relations avec les entreprises

■ ■ Axe 4

Accompagner chaque lycéen à devenir un citoyen acteur et responsable (axe 3 et 4 du projet académique)

Le lycée a mis en place de nombreuses actions pour accompagner le lycéen à être un citoyen acteur et responsable. Il faut maintenant généraliser l'impact des actions et toucher un plus grand nombre de lycéens en s'appuyant sur les élèves fortement engagés, la coopération entre élèves sera le fil conducteur de ce volet du projet.

■ ■ Levier 1

Le lycée lieu de vie et apprentissage de la démocratie participative

Les indicateurs du climat scolaire sont bons (pas de conseil de discipline, remédiation par les commissions éducatives,) cependant les exclusions de cours ou les retenues pour des motifs autre que le comportement sont beaucoup trop nombreuses (Tableau de bord vie scolaire).

Développer l'autonomie des lycéens et des étudiants (MDL, CVL) : le pôle vie de l'élève

- Favoriser l'engagement lycéen et l'éducation à l'autonomie
 - Donner un cadre (temps, lieu)
 - Accompagner les délégués par de la formation
 - Faire vivre la semaine de l'engagement
- Accompagner l'organisation d'événements à la demande des lycéens
 - Journées à thème
 - Actions de solidarité
 - Evénements festifs (carnaval, bal des terminales, soirée musique...)

Elaborer avec l'ensemble des acteurs sous le pilotage des CPE le projet vie scolaire :

- Le projet vie scolaire s'organise autour de 3 axes :
 - Suivi des élèves
 - Animation éducative et citoyenne
 - Gestion de la vie scolaire
- Adopter des règles de vie commune acceptée par tous :
 - Implication des élèves dans l'écriture des différents règlements RI, charte du numérique, règle de vie internat, Règlement MDL etc...
 - Harmonisation des pratiques entre les différents membres de la communauté éducative : enseignants, famille, élèves, personnel de vie scolaire, infirmières
 - Donner sa place aux parents pour expliciter les règles et les partager
- Faire vivre le projet internat du XXIème siècle
 - un espace de vie pour réussir
 - Un espace d'apprentissage de l'autonomie
 - Un espace d'éducation à la citoyenneté

Mettre en place un cadre de vie lycéen accueillant proposant des espaces de détente et des espaces organisés pour le travail

- Poursuivre l'amélioration des espaces dédiés à la vie lycéenne

- Poursuivre l'aménagement des espaces extérieurs
- Diversifier les lieux de travail pour les lycéens
 - Le CDI qui doit garder son amplitude horaire d'ouverture et qui joue un rôle central comme lieu de travail des lycéens, ils y trouvent aide, conseil et documentation.
 - Des salles en autonomie à mettre en place
 - Les salles de permanences à mieux gérer

Intégrer les personnels dans la démarche collective de la démocratie participative

L'augmentation des effectifs a été faite à moyen constant aussi bien humain (personnel ATOSS, AED, CPE mais aussi E/D) que matériel (diminution de la taxe d'apprentissage, stabilisation de la dotation, DGH contrainte), et à demander de repenser l'efficacité de l'ensemble du système éducatif au sein du lycée pour mener à bien notre mission première qui est d'amener 100% des élèves vers la réussite .

Le management participatif a été développé et doit se poursuivre dans une véritable gouvernance innovante (l'holocratie).

- Adapter l'organisation du pôle administratif en fonction des besoins et des personnels
 - Etablir un organigramme fonctionnel suivant l'évolution annuelle des missions en lien avec le projet du pôle
 - Mettre à jour l'ensemble des procédures et des fiches de postes en découlant
 - Mettre en place les différentes délégations
 - Réaliser le suivi des personnels et leur plan de formation
- Piloter les commissions (CA, CP, CESC, etc.)
 - Mettre en place les différentes commissions en veillant à la représentativité de tous les membres de la commission
 - Donner au conseil pédagogique un rôle central dans la réflexion de l'établissement
 - Aider les conseils d'enseignements à mettre en œuvre un projet disciplinaire
 - Organiser le travail des commissions, diffuser le compte rendu
- Mettre en place des groupes de travail inter catégoriel à côté des instances et développer leur autonomie :
 - Des groupes opérationnels pour faire vivre le projet d'établissement
 - Des groupes pilotés par les pairs, enseignants ayant une mission de coordination
- Créer une responsabilisation des différents acteurs, (responsable de projet, coordonnateur de discipline, agent chef, chef de bureaux)

■ ■ Levier 2

Le lycée pour connaître les enjeux sociétaux

INDICATEURS

Labellisation du lycée (EDD, numérique), le nombre d'actions mises en place, la fréquentation des lycéens

L'éducation au développement durable

Le projet « un lycéen engagé et éco responsable » du précédent projet d'établissement élaboré avec l'ensemble des lycéens, a mobilisé nombre d'acteurs et permis de mettre en place de nombreuses actions. Depuis 2 ans le projet s'est essoufflé et n'a pas su prendre le tournant de la dynamique impulsée par la prise de conscience collective de la nation par manque de pilotage malgré la demande des lycéens. Le lycée conscient des enjeux qui s'attachent aux problématiques environnementales souhaite s'engager dans une nouvelle dynamique visant à promouvoir l'écoresponsabilité.

- Renforcer le pilotage et l'animation
 - Instaurer un comité de pilotage : une instance inter catégorielle pour coordonner les actions
 - Nommer un pilote membre de l'équipe de direction
 - Animer le conseil des Eco délégués
- Proposer un nouveau projet et demander la labellisation
 - S'appuyer sur la demande des Eco délégués
 - Valoriser les actions passées
 - Mettre au centre de toutes les décisions l'exigence de respect de l'environnement
 - Avoir un comportement responsable : l'écocitoyenneté et la démarche Agenda 21

L'éducation à la santé

Faire vivre le CESC : une implication de tous les membres de la communauté éducative, élèves, parents, enseignants, personnel vie scolaire pour une responsabilisation des jeunes autour des grands enjeux liés à leur santé et à l'appropriation des valeurs de la république par la mise en place d'actions citoyennes et d'actions sur la santé (risque addictifs, sexualité, prévention routière) ;

- Elaborer chaque année un plan d'actions à partir des demandes des lycéens voté en CA
- Travailler en collaboration étroite avec les partenaires
- Développer la formation à la citoyenneté et à la responsabilité dans toutes les classes :
 - Règlement Intérieur partagé par tous ;
 - Formation des délégués de classe ;
 - Temps de réflexion collective (heures de vie de classe, débats, journée à thème organisation d'événementiel) ;
 - Fonctionnement du C.V.L.
- Faire du lycée un lieu de vie et d'épanouissement et favoriser le bien-être au lycée : travailler sur l'estime de soi en instaurant un système de tutorat ou de parrainage, accompagner les élèves volontaires : gestion de stress notamment en amont des périodes d'examen
- Proposer et organiser des formations au PSC1 à tous les élèves par les infirmières et des professeurs formé

L'éducation au « numérique »

Depuis 15 ans le lycée est engagé dans l'utilisation du numérique, conscient que dans le contexte de la population accueillie, l'éducation au numérique est un vecteur important de l'égalité des chances. Depuis la rentrée 2013, le lycée Albert Camus a mis en place le volet numérique du projet d'établissement nommé « NUMERIC@ » donnant un nouvel élan dans le cadre de la généralisation de l'ENT et de l'ordinateur région (LoRdi)

- **Actualiser le projet numérique@ et maintenir le lycée au niveau 3 du label numérique**
- **Faire du numérique un levier pour de nouvelles approches d'apprentissage des élèves.**
 - Le développement de pratiques pédagogiques liées au TICE (ENT, e-learning, TBI, classes inversées, etc..) dans toutes les disciplines
 - Capitaliser les pratiques de classes à distance mise en œuvre durant le confinement
 - Démarche eTwinning
- **Former tous les acteurs au numérique**
 - Formation des élèves (PIX)
 - Formation des parents à l'utilisation de l'ENT
 - Formation des enseignants
- **Innover dans les projets liés au numérique**
 - Utilisation généralisée des livres numériques
 - Utilisation des briques de l'ENT
 - Animation du tiers lab appelé **Camuslab**
 - Animation de la web radio
- **Mettre en œuvre la RGPD et responsabiliser aux usages du numérique**
 - Travail par les élèves d'un règlement sur les usages du numérique dans le règlement intérieur
 - Sensibilisation aux usages des réseaux sociaux
- **Améliorer la communication** du lycée en construisant un plan de communication autour du numérique
 - Refonte et gestion du site web
 - Gestion des écrans
 - Lettre d'information
 - Utilisation du mail ENT entre tous les membres de la communauté éducative

■ ■ Axe 5

Être étudiant et devenir professionnel

INDICATEURS

Taux d'absentéisme, nombre de démissions, taux de réussite à l'examen calculé sur l'effectif de 1^{ère} année, nombre de poursuites d'étude, nombre d'insertions professionnelles

Le public accueilli en STS a évolué. Les étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel sont de plus en plus nombreux. Les savoirs et savoir-faire ont également changé. Les absences en cours mais aussi pendant les stages en entreprise sont plus nombreuses. Souvent perleées, non régularisées et avec des motifs non recevables, ces absences handicapent la scolarité et favorisent le décrochage.

L'étudiant en section de technicien supérieur doit prendre conscience des exigences de l'enseignement supérieur et répondre aux attentes du monde professionnel qu'il va côtoyer pendant les 2 années de formation. Après 2 ans d'une scolarité perturbée par la crise Covid, les nouvelles promotions gardent une posture de lycéen, ont du mal à s'investir et viennent au lycée Albert Camus souvent par facilité géographique et pour beaucoup sans réelle motivation ni connaissance des cursus.

Mettre en œuvre des stratégies pédagogiques innovantes pour donner du sens à la formation

- **Accentuer le partenariat avec le monde professionnel**
 - Intervention des professionnels
 - Co-construction de séquences de cours
 - Participer au club école entreprise
- **Développer des stratégies innovantes d'accueil**
 - Elaborer un cursus innovant pour la classe passerelle permettant d'accueillir les reçus collés au bac
 - Créer des lieux et des espaces d'échanges à la façon coworking
 - Créer des salles de cours « innovantes » comme la classe mobile en NDRC, l'agence fictive en assurance...
- **Développer les actions fédératrices**
 - Mettre les étudiants en situation professionnelle : mini entreprise, raid commercial, etc...
 - Participer aux parcours culturels au sein du lycée
 - Organiser des semaines d'intégration
 - Remédier aux difficultés orthographiques en participant au Projet Voltaire
- **Mettre en œuvre la nouvelle charte Erasmus+**
 - Maîtriser les langues vivantes pour s'intégrer dans des entreprises ouvertes sur l'international
 - Intégrer tous les BTS dans la démarche internationale
- **Accompagner le travail en équipe enseignante BTS pour mettre en place une stratégie commune**
 - Inciter les enseignants à se former
 - Développer les stratégies collaboratives
 - Trouver des nouvelles approches (ex fil rouge de BTS...)

Accompagner le lycéen à devenir étudiant et répondre aux exigences de l'enseignement supérieur

- **Travailler sur la liaison bac-3/bac +3**
 - Intégrer les BTS dans les cordées de la réussite
 - Mettre en place des formations croisées et rencontres entre enseignants pré bac et postbac des voies technologiques et professionnelles

- Développer les immersions
- Elaborer une stratégie de communication vis-à-vis des établissements du secteur (bassin, réseaux...)
- **Lutter contre le décrochage étudiant et l'absentéisme**
 - Proposer des solutions de remédiation et des parcours alternatifs
 - Accompagner le bien être des étudiants et travailler avec les partenaires de la ville de Nîmes
 - Mettre en place un suivi inter catégoriel des décrocheurs (vie scolaire, service santé et social)
- **Favoriser l'intégration de bacheliers d'horizons divers.**
 - Développer un esprit de promotion au sein de l'établissement et créer une ambiance de classe dynamique et sereine propice aux apprentissages.
 - Développer l'autonomie et la responsabilisation.
 - S'impliquer dans la vie de l'établissement (CVL, Bureau des étudiants, etc.)
 - Développer une véritable vie étudiante pour le post bac (lieu, MDE, Règlement, etc.)
- **Préparer une poursuite d'étude**

Plus de 2 étudiants sur 3, titulaires du diplôme du BTS, poursuivent des études (licence professionnelle, école de commerce, licence, etc.).

 - Proposer des poursuites de parcours d'excellence : prépa ATS,
 - Développer la liaison avec les universités et les écoles
 - Participer aux salons d'orientation
- **Organisation de challenge en BTS, de mini entreprise**
- **Développer les stratégies de réseaux (Etablissements du bassin, Liaison avec le supérieur)**
- **Au niveau des BTS, renforcer les partenariats avec l'université de Nîmes** (licence pro « chargé de clientèle en assurance ») et avec les IUT
- **Permettre à tous d'avoir accès à la qualification jusqu'au plus haut niveau**
- **Favoriser l'accueil des bacs professionnels en BTS**
- **Augmenter l'orientation en voie STL, et en voie Tertiaire**
- **Mettre en place des passerelles entre formation de l'établissement et du réseau**

Développer l'apprentissage

Les 4 STS tertiaires ont été ouvertes à l'apprentissage à la rentrée 2020. L'intégration d'apprentis avec les étudiants de la formation initiale doit être développé si le nombre de partenaires est insuffisant pour créer des groupes spécifiques. Il faut améliorer l'organisation (suivi, liaison CFA/lycée, etc.) pour garantir la réussite des apprentis.